

Les Méthodes Chip Bud et T Bud se développent en France

Lionel Ducom, Revue Le Paysan Français, mars 1998, n°961

De nouvelles techniques de surgreffage aériennes en écusson ont été développées depuis une trentaine d'années sous l'impulsion commerciale des viticulteurs de Californie. L'objectif des travaux scientifiques conduits aux Etats-Unis dans les années 60 était de mettre au point des méthodes de surgreffage usuelles, pratiques et d'un coût avantageux. Cela a débouché sur deux techniques, la méthode sous l'écorce qui aujourd'hui sont largement pratiquées en France.

Le surgreffage aérien en Chip Bud et en T Bud est pratiqué avec succès depuis longtemps aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Australie et en Afrique du Sud. En France, c'est dans le vignoble méridional que ces deux nouvelles méthodes de surgreffage ont été développées au départ. Depuis, elles sont pratiquées dans la plupart des régions viticoles, le Sud-Ouest, le Bordelais, la vallée de la Loire et l'Alsace. L'intérêt principal de ces nouvelles techniques est qu'elles se pratiquent à une époque où les risques de gelées n'existent plus. L'autre avantage est qu'en cas d'échec au premier surgreffage, il est possible de renouveler « l'opération » car le tronc des souches n'est pas abîmé. La mise en œuvre des techniques Chip-Bud et T-Bud nécessite de la technicité au niveau de la préparation des parcelles, de la réalisation des greffages et ensuite de l'entretien des parcelles. Elles ont été importées dans notre pays par l'entreprise de conseils et de prestations de services de M. Birebent, Worldwide Vineyards, qui est établie dans le Var à Tourves.

Le surgreffage en Chip-Bud et T-Bud est devenu l'activité essentielle de Birebent qui travaille en prestations de services avec une équipe de surgreffeurs professionnels mexicains (qui vient tous les ans en Europe du mois d'avril à la fin juin).

LES METHODES CHIP BUD ET T BUD REPOSENT SUR LES MEMES PRINCIPES

Les deux méthodes de surgreffage en Chip Bud ou en T Bud reposent sur les mêmes principes techniques et seule la manière dont est posé l'écusson du bourgeon les différencie.

La Chip Bud consiste à poser un écusson avec son bourgeon dans une encoche du tronc et elle peut s'effectuer à partir de la mi-avril dans nos régions. Ensuite, une ligature très serrée est réalisée avec un ruban en plastic extensible (de fabrication spéciale qui n'est pas toujours facile de se procurer) pour « solidifier » le point de greffage sans couvrir le bourgeon.

La T Bud se pratique uniquement quand le décollement de l'écorce des ceps s'opère, ce qui correspond à une montée de sève intense caractéristique de la période de floraison. Une fente en T renversé est réalisée avec un greffoir pour soulever les deux côtés de l'écorce. Cela permet de glisser l'écusson avec son bourgeon jusqu'à ce que sa base s'appuie sur celle du T renversé. La greffe sera ensuite solidement ligaturée avec un ruban en plastic en ne couvrant pas le bourgeon.

GREFFER NI TROP TOT NI TROP TARD

L'époque de greffage pour les méthodes Chip Bud et T Bud s'étale de la mi avril à début juillet selon la précocité des années, la climatologie et la situation géographique des vignobles. Un greffage plus tardif à la fin juillet décalerait la pousse des bourgeons en fin d'été, ce qui dans nos régions peut gêner l'aoûtement des sarments. Un greffage trop précoce n'est pas non plus souhaitable car une climatologie pluvieuse et froide (en dessous 10 à 15°) empêche la soudure de se former dans de bonnes conditions.

L'incidence de ces facteurs climatiques est bien sûr plus marquée dans le Bordelais ou en Charente que dans le Midi. Il n'est pas rare que nous ayons dans nos régions des périodes pluvieuses au mois d'avril ou au début mai. La technique en Chip Bud est assez sensible aux arrêts de sève mais en cas d'échec, il y a possibilité de reprendre les souches en TBud. L'époque idéale de surgreffage serait probablement entre la mi-mai et la fin juin.

UN COUP DE MAIN POUR PREPARER LES ECUSSENS

La réalisation de l'encoche ou de la fente sur les troncs est une petite « intervention chirurgicale » de quelques centimètres de longueur. L'écusson porteur du bourgeon aura une forme particulière et sa découpe nécessite une bonne dextérité. Sa réussite est déterminante pour la mise en œuvre de l'assemblage et le respect des assises génératrices. L'opération de découpe est identique pour les deux méthodes de surgreffage.

L'écusson d'une longueur de 2 cm à 3 cm, est émincé à ses extrémités avec une épaisseur un peu plus importante dans sa partie médiane. Il doit cependant rester souple et déformable pour bien se coller sur le tronc au moment du ligaturage. La mise en contact parfaite des assises génératrices est déterminante pour la réussite ultérieure. LE greffage en Chip Bud et en T Bud nécessite beaucoup de pratique sur de nombreux cépages et des vignes très différentes.

DES POSSIBILITES DE MECANISER L'ECORCAGE DANS LES VIGNES DEMI-HAUTES ET HAUTES

L'écorçage est la seule opération qu'il est nécessaire de réaliser avant le greffage. L'objectif de cette intervention est d'enlever les vieilles écorces des troncs sur 5 à 10 cm de hauteur sur toute la circonférence des souches. Le travail du surgreffeur est ainsi facilité car il pourra mieux apprécier l'état sanitaire du tronc, le meilleur endroit pour positionner le greffon.

En effet, c'est sur les parties les plus convexes que la sève circule de manière préférentielle et ainsi les écussons auront toutes les chances d'être bien alimentés. Les greffeurs positionnent en général un greffon par souche. Dans des vignes très basses du type de celles qui existent dans le Médoc ou à Saint-Emilion, l'écorçage ne peut être réalisé que de façon manuelle avec une brosse. Pour les vignes hautes ou demi-hautes, il est possible de mécaniser l'intervention en utilisant une épampreuse mécanique et cela donne de bons résultats.

LA DECAPITATION DES SOUCHES INTERVIENT JUSTE APRES LE SURGREFFAGE

La décapitation des souches intervient dans les 3 ou 4 jours qui suivent le greffage. Elle est réalisée avec un sécateur hydraulique à 15 à 20 cm au-dessus la zone de greffage. L'utilisation d'une tronçonneuse est déconseillée en raison de vibrations. Au niveau de l'organisation des travaux, le fait de décapiter les souches après le surgreffage constitue un avantage. Il n'est pas nécessaire de mobiliser 3 ou 4 personnes devant le chantier de surgreffage. L'opération de décapitation entraîne souvent un phénomène de stress hydrique dans les jours et semaines qui suivent le greffage. La souche refuse en quelque sorte de s'alimenter suite au traumatisme qu'elle a subi. Ce phénomène est d'autant plus important que la climatologie est particulièrement sèche et chaude dans les semaines qui suivent le greffage.

GERER LES ARROSAGES EN FONCTION DE LA CLIMATOLOGIE ET DE LA NATURE DES SOLS

L'apport d'eau en quantité importante au niveau des souches est en mesure de relancer la circulation de la sève à des périodes critiques. L'effet nature/sol amplifie ou minimise l'effet de stress hydrique. Par exemple, des sols superficiels de grave ou de groies calcaires nécessitent des apports d'eau beaucoup plus fréquents que des sols argileux ou siliceux profonds. Pour le greffage en T-Bud, un arrosage important au moment de la floraison et dans les 2 ou 3 jours qui précèdent le surgreffage favorise le décollement des écorces. A l'inverse, une circulation de sève trop importante peut entraîner un phénomène d'engorgement au niveau du point de greffage, ce qui gêne la pousse du bourgeon. Une incision (réalisée avec un coup de scie) à la base des souches permet de réguler la circulation de sève. M. Birebent, en bon connaisseur du surgreffage, estime que l'observation du comportement végétatif des parcelles surgreffées n'est pas facile à réaliser par les vignerons. Il intègre donc dans sa prestation des visites de suivi des parcelles après le surgreffage pour aider les producteurs à mieux gérer toutes ces interventions en fonction de la climatologie et de la nature du sol.

UNE HAUTEUR DE GREFFAGE A ADAPTER SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT

Le niveau de greffage sur les troncs est variable selon la hauteur des troncs. Dans une vigne basse, il se situe en général 15 à 20 cm en dessous le fil porteur. Dans les vignes demi-hautes et hautes, la plupart des viticulteurs veulent greffer le plus bas possible pour ensuite bien reformer les ceps. Dans le Midi, certains techniciens conseillent dans les vignes établies précédemment entre 0.70 m et 1 m du sol de surgreffer à 10 à 15 cm en dessous le fil porteur pour pouvoir établir dès la première taille 2 bras de cordons. Avec les techniques de surgreffage Chip Bud et T bud, un échec de greffage une année n'entraîne pas la disparition de la souche. Une astuce permet de conserver toutes les chances de surgreffer la souche la deuxième année.

EN CAS D'ECHEC, LA SOUCHE CONTINUE DE « VIVRE »

Lors du premier greffage, il est conseillé de laisser un tire-sève (un gourmand) au-dessus du point de greffage. Si le greffon pousse normalement, le développement du tire-sève sera limité à une ou deux feuilles pour éviter toute concurrence d'alimentation. A l'inverse, si le greffage ne marche pas, il est conseillé de laisser le tire-sève se développer normalement et ainsi la souche pourra constituer des réserves. Si le surgreffage en Chip Bud et en T Bud ne marche pas, la souche aura tout de même un développement et il est même possible d'envisager un surgreffage à œil dormant fin août ou début septembre. Il s'agit en quelque sorte de poser un greffon qui se développera au printemps suivant. La méthode de surgreffage en écusson « Mayorquine » semble être parfaitement adaptée et dans certains pays comme l'Espagne et le Portugal, elle est pratiquée depuis longtemps. Dans le Midi de la France, des essais de greffage à œil dormant ont été réalisés et M. Birebent développe aussi cette technique depuis plusieurs années.

L'EGOURMANDAGE ET LE TUTEURAGE ONT LIEU PENDANT UNE PERIODE DE POINTE DE TRAVAUX

Les travaux d'entretien de la parcelle dans les deux mois qui suivent le greffage sont déterminants vis-à-vis du taux de réussite final. Le système racinaire confère aux souches une bonne vigueur et de nombreuses repousses sont émises sur les troncs. Il est indispensable de les éliminer régulièrement pour éviter toute concurrence avec la pousse du greffon. Le tuteurage des jeunes pousses nécessite aussi beaucoup de précautions, compte tenu de leur fragilité. Ces deux interventions se déroulent pendant les mois de juin et de juillet à une période où les besoins de main d'œuvre sont déjà importants sur

le reste de l'exploitation pour réaliser les relevages et toutes les interventions mécaniques (traitements, rognages et entretien du sol). En fin d'été, la protection de la plaie principale sur le tronc (liée à la décapitation) avec du Flintkot est une bonne précaution vis-à-vis des maladies de l'esca, de l'eutypiose et de la nécrose bactérienne. Un masticage plus précoce en juin par exemple ne « tiendrait » pas sur les souches car la montée de sève décolle naturellement le mastic. L'utilisation d'Escudo associé à du cuivre serait probablement plus intéressant pour la protection des plaies de taille. Il est aussi déconseillé de récolter les parcelles à la machine l'année qui suit le surgreffage pour que le point de greffage soit suffisamment solide.

LES ARROSAGES NECESSITENT UNE ORGANISATION LOGISTIQUE IMPORTANTE

Les besoins en main d'œuvre du surgreffage aérien du Chip Bud et T Bud sont à peu près identiques à ceux du greffage en fente double, mais par contre le calendrier des travaux dans la saison est très différent. Au moment du surgreffage, il n'est pas nécessaire de mobiliser une équipe de plusieurs personnes pour suivre le chantier car la décapitation et le masticage interviennent plus tard. L'écorçage des souches peut être mécanisé dans les vignes demi-hautes et hautes avec l'utilisation d'une épampreuse mécanique. Les autres interventions sont souvent décalées dans la saison, surtout avec le greffage en T BUd qui se déroule au moment de la floraison. L'épamprage et le tuteurage ne demandent pas plus de temps que pour le greffage en fente double, mais par contre les arrosages sont plus contraignants. Il est souvent nécessaire de réaliser plusieurs arrosages abondants (10 à 20 l par pied) pour pallier les problèmes de stress hydrique. Ce travail nécessite une organisation logistique importante pour amener l'eau en bout de parcelle et la localiser au niveau des souches. Un décauillonnage facilite considérablement le travail dans les parcelles où la topographie est plutôt plate. Dans les situations de coteaux et sur les terrains superficiels, il est souvent difficile d'amener en un seul apport 10 ou 15 l d'eau à chaque pied. Pour compenser cet handicap, les arrosages doivent être plus fréquents et moins abondants.

UN COUT VARIABLE DE 30 000 à 60 000 F/HA SELON LE NIVEAU DE VALORISATIN DE LA MAIN D'ŒUVRE

D'une manière générale, le coût du surgreffage en Chip Bud ou en T Bud est du même ordre que celui du greffage en fente double. L'opération de surgreffage, qui nécessite l'intervention de personnes expérimentées, est en général facturée sous la forme d'une prestation à la souche. M. Birebent, de la société Worldwide Vineyards qui surgreffe 250 000 à 300 000 souches tous les ans, propose une tarification entre 9 et 11 F selon le nombre de souches. Les fournitures liées au surgreffage (les greffons, leur conservation, les liens, le Flintkot) représente environ 4000 à 4500 F H.T. pour 3000 souches. Les charges de main d'œuvre sont bien sûr les plus importantes car le surgreffage de 3000 souches/ha nécessite environ 550 heures de travail. Si l'ensemble de la main d'œuvre est valorisé sur des bases normales, le coût du surgreffage en Chip Bud et en T Bud se situe entre 60 000 et 65 000 F H.T./ha (pour une vigne large à 3 m sur 1.20 m), soit à peu près la moitié de celui d'une plantation. Il est indéniable que le surgreffage présente un intérêt économique quand le taux de réussite est bon. M. Birebent garantit sur les chantiers qu'il suit, un taux de réussite de 90% sur deux ans.

LES METHODES CHIP BUD ET T BUD SE DEVELOPPENT EN FRANCE

De nouvelles techniques de surgreffage aériennes en France ont été développées depuis une trentaine d'années sous l'impulsion commerciale des viticulteurs de Californie. L'objectif des travaux scientifiques conduits aux Etats-Unis dans les années 60 était de mettre au point des méthodes de surgreffage usuelles, pratiques et d'un coût avantageux. Cela a débouché sur deux techniques, la méthode Chip Bud et la méthode T Bud par placage sur l'écorce qui aujourd'hui sont largement pratiquées en France.

WINDAVINA

Le Désherbage de Haute Précision

2 CLOCHES ULTRA PERFORMANTES 600 - 800 - 900

- Aucune dérive
- Réduction de dose très importante
- Un principe fiable, écologique, économique
- Rapport qualité/prix et Performances inégalables

Importation exclusive - Produit breveté

C.D.N.M. IMPORT
16130 JULLIAC-LE-COQ
Tél. : 06 80 68 33 82 - Fax : 05 45 43 83 04 70

Ets MAUNAIS
16130 SEGONZAC
Tél. : 05 45 43 81 02 - Fax : 05 45 43 83 88

LA DÉCAPITATION DES SOUCHES INTERVENT JUSTE APRÈS LE SURGREFFAGE

La décapitation des souches intervient dans les 2 ou 4 jours qui suivent le greffage. Elle est réalisée avec un sécateur hydraulique à 15 à 20 cm au-dessous de la zone de greffage. L'utilisation d'un tronçonneuse est déconseillée en raison des vibrations. Au niveau de l'organisation des travaux, le fait de décapiter les souches avant le surgreffage permet d'avancer, il est plus nécessaire de mobiliser 2 ou 4 personnes devant le chantier de surgreffage. L'opération de décapitation entraîne souvent un phénomène de stress hydrique dans les jours et semaines qui suivent le greffage. La souche refait en quelque sorte et s'alimente suite au traumatisme qu'elle subit. Ce phénomène est d'autant plus important que le climatologie est particulièrement sèche et chaude dans les semaines qui suivent le greffage.

GÉRER LES ARROSAGES EN FONCTION DE LA CLIMATOLOGIE ET DE LA NATURE DES SOLS

L'apport d'eau en quantité importante au niveau des souches est un moyen de relâcher la circulation de la sève à des périodes critiques. L'effet naturel amplifié ou minimisé l'effet de stress hydrique. Par exemple, des sols superficiels ou ceux de gros cailloux nécessitent des apports d'eau beaucoup plus fréquents que des sols argileux ou siliceux profonds. Pour le greffage en T Bud, un arrosage important au moment de la floraison et dans les 2 à 3 jours qui précèdent le surgreffage, est une mesure de précaution. Un développement facile de la souche, même que l'observation du comportement végétatif des parcelles surgreffées n'est pas facile à réaliser par les viticulteurs. Il régit donc dans la pratique les viticulteurs de savoir ces greffes après le surgreffage pour aider les producteurs à mieux gérer toutes ces interventions en fonction de la climatologie et de la nature des sols.

UNE HAUTEUR DE GREFFAGE A ADAPTER SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Le niveau de greffage sur le tronc est variable selon la hauteur des troncs. Dans une vigne basse le site est en général 15 à 20 cm au-dessous de l'écorce. Dans les vignes demi-hautes et hautes, le greffage doit être plus haut. Les vignes demi-hautes et hautes ont des souches plus élevées que les vignes basses. Dans le Midi, certains techniciens conseillent dans les vignes éta-

WIT DIRECT

OUVRE SON MAGASIN

COGNAC BARBELEUX

68, av. Barbeleux - CHATEAUBERNARD

• Votre interlocuteur compétent :

Franck

• Des marques références

- Tous types de pompes
- Cuves et garde-vins Fibre et Inox
- Tout pour l'embutillage
- Raccords et hydraulique
- Produits de détartrage et d'entretien
- Alcolmetre

• Des avantages :

- Un service rapide et efficace
- Parking et accès facile

VENEZ COMPARER LES PRIX

T. : 05 45 82 30 30 - Fax : 05 45 82 02 32
68, av. de Barbeleux
16100 CHATEAUBERNARD
GROUPE ROUSSEAU

LES ARROSAGES NECESSITENT UNE ORGANISATION LOGISTIQUE IMPORTANTE

Les besoins en main d'œuvre du surgreffage selon Chip Bud et T Bud sont à peu près identiques à ceux du greffage en fente double, mais pour contre le calendrier des travaux dans la saison est très différent. Au moment du surgreffage, il est plus nécessaire de mobiliser une équipe de plusieurs personnes pour suivre le chantier de la décapitation et le montage intermédiaire plus tard. L'écorçage des souches peut être mécanisé dans les vignes demi-hautes et hautes avec l'utilisation d'une éplucheuse mécanique. Les autres interventions sont souvent réalisées dans la saison, surtout avant le greffage en T Bud qui est dérivé au moment de la floraison. L'épluchage et le tuteurage ne demandent pas plus de temps que pour le greffage en fente double, mais par contre les arrosages sont plus contraignants. Il est souvent nécessaire de réaliser plusieurs arrosages abondants (10 à 20 l par pied) pour pallier les problèmes de stress hydrique. Ce travail nécessite une organisation logistique importante pour amener l'eau en tout état de cause et la localiser au niveau des souches. Un développement facile de la souche, même que l'observation du comportement végétatif des parcelles surgreffées n'est pas facile à réaliser par les viticulteurs. Il régit donc dans la pratique les viticulteurs de savoir ces greffes après le surgreffage pour aider les producteurs à mieux gérer toutes ces interventions en fonction de la climatologie et de la nature des sols.

UN COÛT VARIABLE DE 30 000 À 60 000 F/HA SELON LE NIVEAU DE VALORISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

D'une manière générale, le coût du surgreffage en Chip Bud ou en T Bud est du même ordre que celui du greffage en fente double. L'opération de surgreffage, qui nécessite l'intervention de personnes expérimentées, est en général facilitée sous la forme d'une prestation à la souche. M. Birebent, de la société Worldwide Vineyards qui surgreffe 250 000 à 300 000 souches tous les ans, propose une tarification entre 2 et 4 F/ha selon le nombre de souches. Les fournitures liées au surgreffage (les greffes, bar conventionnel, les liens, le matériel) représentent environ 4 000 à 6 000 F/ha pour 1 000 souches. Les charges de main d'œuvre sont bien sûr les plus importantes car le surgreffage de 300 souches nécessite environ 150 heures de travail. Si l'ensemble de la main d'œuvre est valorisé sur des bases normales, le coût du surgreffage en Chip Bud et en T Bud est situé entre 50 000 et 60 000 F/ha pour une vigne large à 3 m sur 20 m, soit à peu près le double de celui d'une plantation. Il est remarquable que le surgreffage présente un intérêt économique quand le taux de réussite est bon. M. Birebent parle de son rendement qui est, en tous cas, de 95 % sur deux ans.

VASLIN & BUCHER

DE LA VIGNE AU VIN

PROCHE DE VOUS AVEC SES CONCESSIONNAIRES

Etudes, Projets, Installations, Service préventif, Entretien, dépannage, Garanties

17 Périgueux • Gensac
16 Jonzac • Ordières

en Charentes

Ets JUTTAUD
17800 PERIGNAC - 05 46 96 41 15

Ets GUENON
RN 141 - 16130 GENSAÇ - 05 45 35 94 94
16480 ORDIÈRES - 05 45 98 74 33

Ets MOTARD
17500 ST-MARTIAL - 05 46 86 12 56

Ets DADALTO
33820 ST-ABIN-DE-BLAYE - 05 57 32 62 40

J.-P. DOUBLET responsable régional
VASLIN&BUCHER - COGNAC - 05 45 32 16 26

VIGNES ET VINS

29 30

LES METHODES CHIP BUD ET T BUD REPRESENTE SUR LES MEMES PRINCIPES

Les deux méthodes de surgreffage Chip Bud et T Bud reposent sur les mêmes principes techniques et seule la manière dont est posé l'écouleur du bourgeon les différencie.

Le Chip Bud consiste à poser un écouleur avec son bourgeon dans une encoche du tronc et dès que l'écouleur a pénétré à l'intérieur de la sève, on effectue un coup de sécateur qui coupe le tronc au-dessous de la zone de greffage sans couvrir le bourgeon.

T Bud se pratique uniquement quand le défillement de l'écorce des caps s'opère, ce qui correspond à une montée de sève intense caractéristique de la période de floraison. Une fente en T est réalisée avec un greffoir pour soulager les deux côtés de l'écorce. Cela permet de glisser l'écouleur sans couvrir le bourgeon (sauf) ce qui se base d'après sur celle du T Birebent. La greffe sera ensuite réalisée avec un ruban en élastique en ne couvrant pas le bourgeon.

GREFFER NI TROP TÔT NI TROP TARD

L'époque de greffage pour les méthodes Chip Bud et T Bud varie de la mi-avril à début juillet selon les conditions locales, le climatologie et la situation géographique des vignobles. Le greffage doit être à la fin juillet (début) la pose des bourgeons en fin d'été, ce qui dans nos régions peut gêner l'achèvement des sarces à la fin de l'été. Les souches sont en climatologie favorable et froide les souches 15 à 19° l'écouleur de la floraison des bourgeons est plus marqué dans le Nord-Ouest ou en Charente.

quand le Midi. Il n'est pas rare que nous ayons dans nos régions des périodes pluvieuses au mois d'avril ou au début mai. La technique en Chip Bud est assez sensible aux arrosages et au cas échéant, il y a possibilité de reproduire les souches en T Bud. L'époque idéale de surgreffage serait probablement entre la mi-mai et le fin juin.

UN COUP DE MAIN POUR PRÉPARER LES ECOUSONS

La réalisation de l'écouleur et de la fente sur le tronc est une opération « intervention chirurgicale » de quelques centimètres de longueur. L'écouleur posé sur le bourgeon aura une forme particulière et le découpe nécessite une bonne dextérité. Sa réussite est déterminante pour la mise en œuvre de l'assemblage et le respect des assises géométriques. L'opération de découpe est identique pour les deux méthodes de surgreffage.

L'écouleur, d'une longueur de 2 cm à 3 cm, est éminé à ses extrémités avec une opération un peu plus importante dans la partie médiane. Il doit cependant rester souple et déformable pour bien se coller sur le tronc au moment du ligaturage. La mise en contact parfaite des assises géométriques est déterminante pour la réussite ultérieure. Le greffage en Chip Bud et en T Bud nécessite un véritable coup de main et la formation d'un bon professionnel nécessite beaucoup de pratique sur de nombreux échantillons et des vignes très différentes.

DES POSSIBILITES DE MECANISER L'ECORÇAGE DANS LES VIGNES DEMI-HAUTES ET HAUTES

L'écorçage est la seule opération qui est nécessaire de réaliser avant le greffage. L'objectif est de créer une ouverture qui relie les veilles des troncs sur 5 à 10 cm de hauteur sur toute la circonférence des souches. Le travail du surgreffeur est ainsi facilité car il pourra mieux saisir l'écouleur du tronc, le meilleur endroit pour positionner le greffon.

En effet, c'est sur les parties les plus convexes que la sève circule de manière préférentielle et ainsi les écouleurs auront toutes les chances d'être bien alimentés. Les greffons positionnés en général au greffon sur souche. Dans des vignes très basses du type de celles qui existent dans le Midi ou à Saint-Étienne, l'écorçage peut être réalisé que de façon manuelle avec une brosse. Pour les vignes hautes ou demi-hautes, il est possible de mécaniser l'écorçage en utilisant une éplucheuse mécanique et cela donne de bons résultats.

Du MERLOT SURGREFFÉ EN CHIP BUD SUR UNGI BLANC DEPUIS 1988 À SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

M. Jean-François Portet a initié le surgreffage en Chip Bud de 15 ha de merlot en juin 1988 dans un terroir à grande vocation viticole. Ces vignes se trouvent en Aquitaine sur le vignoble de Saint-Sulpice-de-Cognac à 10 km de la mer dans le département de la Gironde. Le greffage a été réalisé à la fin juillet (début) la pose des bourgeons en fin d'été, ce qui dans nos régions peut gêner l'achèvement des sarces à la fin de l'été. Les souches sont en climatologie favorable et froide les souches 15 à 19° l'écouleur de la floraison des bourgeons est plus marqué dans le Nord-Ouest ou en Charente.

M. J.-F. Portet et son associé en France, M. J. P. Portet ont développé les méthodes de greffage en Chip Bud et T Bud.

M. J.-F. Portet et son associé en France, M. J. P. Portet ont développé les méthodes de greffage en Chip Bud et T Bud. Ils ont mis au point des techniques de greffage en Chip Bud et T Bud qui ont permis de réaliser des greffes à grande échelle. Ils ont également développé des techniques de greffage en fente double et en fente simple. Ils ont également développé des techniques de greffage en fente double et en fente simple. Ils ont également développé des techniques de greffage en fente double et en fente simple.

SARL ZOGGIA LES GLABOTEUX

16130 JULLIAC-LE-COQ
Tél. 05 45 83 00 30 - Fax 05 45 83 00 59

Spiraliseurs extensibles, Rampe de désherbage, Pulvérisateur S21

Châssis trois poutres entièrement mobile, Assurance de suivre la qualité de pulvérisation, Gamme complète d'accessoires et de pneumatiques

EN CAS D'ÉCHEC, LA SOUCHE CONTINUE DE VIVRE

Lors du premier greffage, il est conseillé de laisser un tir-écorce (un goussier) au-dessus du point de greffage. Si le greffon pousse normalement, le développement du tir-écorce sera limité à une ou deux feuilles pour éviter toute concurrence d'alimentation. À l'inverse, si le greffage ne marche pas, il est possible de laisser le tir-écorce à l'état normal et ainsi la souche pourra continuer de vivre. Si le surgreffage en Chip Bud ou en T Bud ne marche pas, la souche aura tout de même un développement et il est même possible d'engreffer en surgreffage à l'aide d'un greffon qui a formé deux de ses côtés aux techniques de greffage en Chip Bud et T Bud.

L'ÉCOURÇAGE ET LE TUTEURAGE ONT LIEU PENDANT UNE PÉRIODE DE POINTE DE TRAVAIL

Les travaux d'écorçage et de tuteurage ont lieu pendant la période de pointe de travail. Le greffage est déterminant vis-à-vis du taux de réussite final. La sylviculture rationnelle confère aux souches une bonne vigueur et de nombreuses réponses sont envoyées par les troncs. Il est indispensable de les éliminer régulièrement pour éviter toute concurrence avec le point de greffage. Le tuteurage des jeunes vignes nécessite aussi beaucoup de précautions, compte tenu de leur fragilité. Ces deux interventions se déroulent pendant les mois de juin et de juillet à une période où les boîtes de main-d'œuvre sont déjà importantes sur le site de l'exploitation pour réaliser les relevages et toutes les interventions mécaniques (travaux, engrais et entretien du sol). En fin de fin, la protection de la plante principale sur le tronc liée à la décapitation avec du Filindat est une bonne prestation vis-à-vis des maladies de l'écorce, de l'écouleur et de la réponse fonctionnelle. Un montage plus précis en juin par exemple « tendant » par sur les souches car le montage de sève circule naturellement. L'utilisation d'écouleur à double assise à double assise est également plus intéressante pour la protection des plaques de taille. Il est aussi déconseillé de récolter les parcelles à la machine l'année qui suit le surgreffage pour que le point de greffage soit suffisamment solide.

VIGNES ET VINS

13 32

LES METHODES CHIP BUD ET T BUD REPRESENTE SUR LES MEMES PRINCIPES

Les deux méthodes de surgreffage Chip Bud et T Bud reposent sur les mêmes principes techniques et seule la manière dont est posé l'écouleur du bourgeon les différencie.

Le Chip Bud consiste à poser un écouleur avec son bourgeon dans une encoche du tronc et dès que l'écouleur a pénétré à l'intérieur de la sève, on effectue un coup de sécateur qui coupe le tronc au-dessous de la zone de greffage sans couvrir le bourgeon.

T Bud se pratique uniquement quand le défillement de l'écorce des caps s'opère, ce qui correspond à une montée de sève intense caractéristique de la période de floraison. Une fente en T est réalisée avec un greffoir pour soulager les deux côtés de l'écorce. Cela permet de glisser l'écouleur sans couvrir le bourgeon (sauf) ce qui se base d'après sur celle du T Birebent. La greffe sera ensuite réalisée avec un ruban en élastique en ne couvrant pas le bourgeon.

GREFFER NI TROP TÔT NI TROP TARD

L'époque de greffage pour les méthodes Chip Bud et T Bud varie de la mi-avril à début juillet selon les conditions locales, le climatologie et la situation géographique des vignobles. Le greffage doit être à la fin juillet (début) la pose des bourgeons en fin d'été, ce qui dans nos régions peut gêner l'achèvement des sarces à la fin de l'été. Les souches sont en climatologie favorable et froide les souches 15 à 19° l'écouleur de la floraison des bourgeons est plus marqué dans le Nord-Ouest ou en Charente.

UN COUP DE MAIN POUR PRÉPARER LES ECOUSONS

La réalisation de l'écouleur et de la fente sur le tronc est une opération « intervention chirurgicale » de quelques centimètres de longueur. L'écouleur posé sur le bourgeon aura une forme particulière et le découpe nécessite une bonne dextérité. Sa réussite est déterminante pour la mise en œuvre de l'assemblage et le respect des assises géométriques. L'opération de découpe est identique pour les deux méthodes de surgreffage.

L'écouleur, d'une longueur de 2 cm à 3 cm, est éminé à ses extrémités avec une opération un peu plus importante dans la partie médiane. Il doit cependant rester souple et déformable pour bien se coller sur le tronc au moment du ligaturage. La mise en contact parfaite des assises géométriques est déterminante pour la réussite ultérieure. Le greffage en Chip Bud et en T Bud nécessite un véritable coup de main et la formation d'un bon professionnel nécessite beaucoup de pratique sur de nombreux échantillons et des vignes très différentes.

DES POSSIBILITES DE MECANISER L'ECORÇAGE DANS LES VIGNES DEMI-HAUTES ET HAUTES

L'écorçage est la seule opération qui est nécessaire de réaliser avant le greffage. L'objectif est de créer une ouverture qui relie les veilles des troncs sur 5 à 10 cm de hauteur sur toute la circonférence des souches. Le travail du surgreffeur est ainsi facilité car il pourra mieux saisir l'écouleur du tronc, le meilleur endroit pour positionner le greffon.

En effet, c'est sur les parties les plus convexes que la sève circule de manière préférentielle et ainsi les écouleurs auront toutes les chances d'être bien alimentés. Les greffons positionnés en général au greffon sur souche. Dans des vignes très basses du type de celles qui existent dans le Midi ou à Saint-Étienne, l'écorçage peut être réalisé que de façon manuelle avec une brosse. Pour les vignes hautes ou demi-hautes, il est possible de mécaniser l'écorçage en utilisant une éplucheuse mécanique et cela donne de bons résultats.